

Séance du Conseil Municipal du 29/09/2005

N° 155

Direction : Direction Générale

Secrétariat Général

REF : SECGEN2005023

OBJET : Lecture et Approbation du procès-verbal de la séance du 29 Juin 2005.

LE CONSEIL,

Après avoir pris connaissance du Procès-Verbal de la séance du 29 Juin 2005,

A l'unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Approuve le Procès-Verbal de la séance du 29 Juin 2005.

Pour le Maire

L'adjoint délégué